



**Antenne Collective Schieren, A.C.S. Association sans but lucratif**  
Siège social : 72, route de Luxembourg L-9125 Schieren  
Numéro du Registre de Commerce F6332

# INVITATION

Chers membres, chers habitants de Schieren,

Nous avons l'honneur et le plaisir de vous inviter à assister à notre :

## **ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

**Lundi 15 mai 2023 à 20.00 heures**

Lieu : am Alen Atelier zu Schieren, 1, rue du Moulin

Ordre du jour :

1. Allocution du Président « faisant fonction (ff) »
2. Appel nominal des membres présents et/ou représentés et calcul du quorum
3. Modification des statuts relatifs à l'affectation de l'actif net prévu à l'article 17 des statuts de l'association
4. Délibération et vote de la proposition de mise en liquidation volontaire de l'association
5. Nomination du/des liquidateur(s)
6. Détermination des pouvoirs du/des liquidateur(s)

Le Conseil d'Administration provisoire et sortant ce présente à ce jour comme suit :

- Stelmes Roger : Président ff , technicien, ...
- Stelmes Christian : Secrétariat ff , technicien, ...
- Weiler Romain : Caissier, ...

**Nous vous rappelons que selon la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif, l'Assemblée générale doit au moins réunir les deux tiers de ses membres pour pouvoir valablement délibérer sur l'ordre du jour ci-dessus décrit. A défaut, une seconde Assemblée devra être convoquée.**

En cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'Association muni d'un pouvoir régulier (ci-joint) dûment rempli et signé.

Dans l'attente de vous revoir à cette occasion, nous vous adressons nos cordiales salutations.

Le Conseil d'Administration



**Antenne Collective Schieren, A.C.S. Association sans but lucratif**  
Siège social : 72, route de Luxembourg L-9125 Schieren  
Numéro du Registre de Commerce F6332

# INVITATION

Chers membres, chers habitants de Schieren,

Nous avons l'honneur et le plaisir de vous inviter à assister à notre :

## **ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

**Lundi 15 mai 2023 à 20.30 heures**

Lieu : am Alen Atelier zu Schieren, 1, rue du Moulin

Ordre du jour :

1. Allocution du Président « faisant fonction (ff) »
2. Appel nominal des membres présents et/ou représentés et calcul du quorum
3. Modification des statuts relatifs à l'affectation de l'actif net prévu à l'article 17 des statuts de l'association
4. Délibération et vote de la proposition de mise en liquidation volontaire de l'association
5. Nomination du/des liquidateur(s)
6. Détermination des pouvoirs du/des liquidateur(s)

Le Conseil d'Administration provisoire et sortant ce présente à ce jour comme suit :

- Stelmes Roger : Président ff , technicien, ...
- Stelmes Christian : Secrétariat ff , technicien, ...
- Weiler Romain : Caissier, ...

**Dans l'hypothèse où la 1<sup>e</sup> Assemblée Générale Extraordinaire ne devait pas pouvoir délibérer valablement, cette deuxième Assemblée Générale Extraordinaire pourra dès lors valablement délibérer sur l'ordre du jour quel que soit le nombre de membres présents ou représentés, en vertu des dispositions de la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.**

En cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'Association muni d'un pouvoir régulier (ci-joint) dûment rempli et signé.

Dans l'attente de vous revoir à cette occasion, nous vous adressons nos cordiales salutations.

Le Conseil d'Administration